



Dossier de presse - vendredi 2 octobre

La transition énergétique, on la fait, et ça marche !

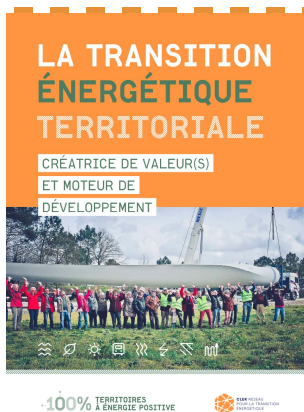
Les [Territoires à énergie positive](#) (TEPOS), pionniers de la transition énergétique se sont retrouvés pour 3 jours de rencontres au Mené (Bretagne) du 23 au 25 septembre, en partenariat avec le CLER - Réseau pour la transition énergétique.

10 ans après la naissance du réseau, ils sont retournés dans la commune où tout a commencé !

Le CLER - Réseau pour la transition énergétique, qui a coordonné l'élaboration du programme de ces rencontres - défend une approche territoriale de l'énergie et mène des projets ciblés en coopération avec les collectivités locales. Une démarche qui s'inscrit dans un engagement plus global afin d'accélérer la transition énergétique en France et dans le monde.

Partout en France, les territoires sont de plus en plus nombreux à mener des politiques ambitieuses, conjuguant transition énergétique et développement économique et territorial. Pour présenter ces territoires, le CLER - Réseau pour la transition énergétique a réalisé un rapport "[La transition énergétique territoriale, créatrice de valeur\(s\) et moteur de développement](#)".

Dans ce dossier de presse, nous vous proposons une sélection d'initiatives inspirantes tirées de ce rapport.



Un rapport inédit sur les atouts de la transition énergétique et territoriale

Yannick Régnier, responsable de projets au CLER, vient de publier "La transition énergétique territoriale, créatrice de valeur(s) et moteur de développement".

Aboutissement de deux ans de travail et de dix ans de liens avec les territoires en transition, cette synthèse s'appuie sur des exemples concrets – les territoires du réseau [TEPOS](#), pionniers de la transition.

Principal enseignement : l'appropriation des enjeux énergétiques est l'un des leviers de nouvelle création de valeur dans les territoires, d'attractivité et de dynamisme des ruralités. En l'absence de politique locale de l'énergie, chaque euro dépensé dans l'énergie quitte le territoire, appauvrissant non seulement les ménages, mais aussi tout le tissu économique local privé de ce flux financier.

À consulter et télécharger

<https://cler.org/rapport-atouts-transition-energetique-territoriale> **À**

À

Pour en savoir + : Yannick Régnier, responsable de projets Territoires, CLER

Tel. : 07 83 71 84 85, e-mail : yannick.regnier@cler.org

Exemples à suivre !

Le Mené, un territoire innovant en quête de résilience

Le Mené a mis en place une stratégie d'autonomie énergétique ambitieuse. Depuis près de 20 ans, le territoire a investi massivement dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Grâce à cette politique, le Mené a réussi à réduire sa facture énergétique de 60% et à créer de nombreux emplois locaux. Le territoire est aujourd'hui devenu un modèle de résilience énergétique.

Depuis près de 20 ans, le Mené mène une stratégie d'autonomie énergétique. Et les résultats sont là !

Aujourd'hui, **40% de l'énergie consommée est produite localement**, soit 50 millions de kWh, principalement à partir du bois, de l'éolien et de la méthanisation. Le Mené produit 100% de sa consommation en électricité et 50% de sa consommation en combustibles de chauffage. 6 millions d'euros de la facture énergétique du Mené sont réinvestis sur le territoire.

Près de **40 millions d'euros ont été investis sur les différents projets énergétiques** de la commune. Grâce à cette politique, **une dizaine d'emplois ont été créés**, une dizaine ont eu de l'activité (rénovation des bâtiments publics) et des exploitations agricoles sont pérennisées (traitement des lisiers, fabrication de tourteau, revenus issus des EnR).

Le territoire s'est imposé comme pionnier dans la transition énergétique, en faisant le choix de se doter d'une ingénierie digne des grandes intercommunalités.

Pour en savoir + : Kévin Porée, ingénieur autonomie énergétique, Le Mené

Tel. : 02 96 31 47 17, e-mail : kevin.poree@mene.fr

S'approprier les enjeux économiques de l'énergie



En Biovallée, le territoire couvert par la plateforme territoriale de la rénovation énergétique représente une population de 46 000 habitants. La facture totale de la consommation d'énergie liée au logement s'élève à 36,2 millions d'euros, soit 1820 € par foyer en moyenne. En 2019, les 260 ménages accompagnés par la plateforme Biovallée ont réalisé des travaux générant un chiffre

d'affaire d'environ 7,5 millions d'euros pour les entreprises du territoire, soit l'équivalent de 75 emplois locaux pour la filière du bâtiment. Le territoire a par ailleurs mis en place une aide financière à la rénovation complète et performante des logements. Entre 2016 et 2019, ce dispositif a permis d'accompagner 50 projets de rénovation et a généré 78 % d'économie d'énergie en moyenne et 87 % de gain sur les émissions de CO₂ pour un chiffre d'affaire pour les entreprises de 2,8 millions d'euros. 56 % des bénéficiaires font partie des catégories modestes et très modestes au sens de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat.

Pour en savoir + : Julien Coudert, coordinateur de la plateforme de rénovation Biovallée
Tel. : 09 70 59 05 15, e-mail : jcoudert@cccps.fr

Créer de la valeur avec les énergies renouvelables



Dans les Landes, [la société d'économie mixte TEPOS de Haute Lande](#) créée à l'initiative de Patrick Sabin, maire d'Escource, associe la communauté de communes Cœur Haute Lande, des communes, des industriels aquitains spécialistes de la transition énergétique et des habitants du territoire à travers une société citoyenne. Sa première action réussie, avec le développement d'une trentaine de toitures photovoltaïques de 9 kW, lui assure une autonomie

financière pour son fonctionnement. Dans le cadre de la démarche globale de territoire à énergie positive de la collectivité, la SEM peut maintenant initier de nouvelles actions en faveur de la transition énergétique : réalisation d'une plateforme de valorisation des ressources biomasse locales, production d'hydrogène « vert »...

Pour en savoir + : Morgan Vachon, chargé de mission, CC Cœur Haute Lande

Tel. : 05 58 07 54 54, e-mail : morgan.vachon@coeurhautelande.fr



En Pays de Vilaine, une association est créée par une poignée d'habitants du territoire en 2002 avec la volonté de créer un modèle coopératif éolien. Elle est aujourd'hui à la tête d'un groupe comprenant trois sociétés d'exploitation de parcs éoliens, une société de capital-risque et d'une société d'ingénierie et de développement. La dyna-

-mique initiée par [Énergies citoyennes en Pays de Vilaine](#) a engendré la constitution du mouvement Énergie Partagée au niveau national et de deux réseaux régionaux, Taranis en Bretagne et Énergies Citoyennes en Pays de la Loire.

Pour en savoir + : Marianne Billard, directrice, Energies citoyennes en Pays de Vilaine

Tel. : 02 99 72 39 49, e-mail : marianne.billard@enr-citoyennes.fr

Bâtir une stratégie de développement économique



Le Pays de Fougères crée son pôle énergie en 2005 (conseil info-énergie en 2008). Il constate que les artisans locaux ne se forment pas facilement à l'usage des écomatériaux. Pour lever ce frein, les acteurs du Pays créent ensemble le pôle performances de l'éco-construction [Ecobatys](#), un espace mutualisé de vulgarisation scientifique et pédagogique. En 2015, le territoire structure

une plateforme locale de rénovation de l'habitat puis signe un contrat d'objectif territorial pour le développement de la chaleur renouvelable avec l'ADEME. En intégrant le projet Interreg [Optiwood](#) avec [AILE](#), le département d'Ille-et-Vilaine et un partenaire anglais, il démontre la possibilité d'améliorer l'efficacité des chaufferies bois et promeut les bonnes pratiques. Mobilisant son enveloppe Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte, le Pays conduit une démarche pilote de diagnostic forêt-bois-territoire avec [Abibois](#), le réseau des professionnels du bois en Bretagne. Objectif : développer la valorisation de la forêt pour le stockage de carbone, mais aussi la qualité des paysages, l'eau potable, le tourisme, etc.

Pour en savoir + : Frédéric Marchand, chef du pôle énergie, Pays de Fougères

Tel. : 02 99 17 05 35, e-mail : frederic.marchand@pays-fougères.org

À



À

Le projet de méthanisation Enerfées

est né en 2017 d'un échange entre la société [Triballat](#), à la recherche d'une solution écologique et durable pour valoriser localement ses co-produits végétaux et laitiers, et la coopérative des Fermiers

de Janzé qui souhaitait pérenniser son modèle d'exploitation familiale en apportant des solutions concrètes aux agriculteurs. Naturellement, la communauté de Roche aux Fées s'implique dans ce projet qui s'inscrit pleinement dans son ambition de devenir un territoire à énergie positive (TEPOS), mais aussi de soutenir l'économie agricole. Elle propose notamment un terrain sur une zone d'activité pour laquelle elle accompagne les projets d'écologie industrielle et territoriale. La majorité du capital de la société de projet est détenu par les 55 agriculteurs impliqués et la coopérative des Fermiers de Janzé.

Pour en savoir + : Sébastien Benoist, responsable du pôle environnement, Roche aux Fées

Tel. : 02 99 43 64 87, e-mail : sebastien.benoist@rafcom.bzh

À

Développer des écosystèmes coopératifs et territorialisés

À
À



La coopérative agricole des Fermes de Figeac

est reconnue pour ses actions de développement des énergies renouvelables depuis 10 ans. Elle les aborde systématiquement comme des projets de coopération et d'innovation territoriale. À la fin des années 2000, les relations avec le Pays de Figeac se renforcent progressivement à travers plusieurs partenariats opérationnels : création d'un service commun en direction

des petites entreprises, lancement d'un plan d'alimentation territorial... Par ce biais, la coopérative découvre des acteurs issus de l'économie sociale et solidaire. À la suite d'un exercice de prospective stratégique en 2008, elle choisit de mettre l'innovation territoriale au cœur de son modèle de développement. En s'engageant dans une boucle solidaire et partenariale sur le territoire, les Fermes de Figeac constatent que les projets s'enchaînent les uns derrière les autres. Entre 2010 et 2015, la coopérative voit désormais son chiffre d'affaires croître de 5 % par an. Lorsque la loi Notre fait disparaître l'espace de dialogue intercommunal que représentait par le Pays, la coopérative crée le pôle territorial de coopération économique (PTCE) [Figeacteurs](#), qui réunit aujourd'hui quatre-vingts contributeurs et emploie trois salariés. De nombreux projets ont déjà émergé!

Pour en savoir + : Laurent Causse, responsable énergie, coopérative Fermes de Figeac

Tel. : 05 65 40 39 98, e-mail : laurent.causse@fermesdefigeac.coop

